



Pour ce numéro de l'été 2025, En voici les éléments les plus remarquables : voici venu le temps de faire le **bilan du mandat de l'équipe municipale 2020-2026.**

Pourquoi maintenant et pas en début d'année prochaine ? La loi tout simplement. 6 mois avant la date des élections, effectuer un tel exercice de style serait pris pour de la propagande électorale. Or, il me semble important de rappeler ce qui a été fait.

Bien sûr, on pourrait comparer avec le programme que nous avons élaboré en 2020, afin de vérifier s'il a été réalisé. Autant le dire de suite, non. Non pas que nous ayons changé d'avis ou que nous ayions promis la Lune, mais les circonstances ont fait que certains projets qui nous tenaient à cœur ont dû être reportés, mais aucun n'a été abandonné. Certains sont en cours et d'autres en préparation.

Les circonstances furent soit externes (le Covid, la guerre en Ukraine et l'explosion du prix de l'énergie, la tempête Ciara, la dissolution de l'Assemblée nationale et l'absence de budget), soit internes (finances municipales dans le rouge à cause d'une augmentation des dépenses de fonctionnement et d'investissement non anticipées avant 2020, un chantier de l'église démesurément long et difficile notamment).

Cela ne nous a pas empêché de faire du mieux que nous pouvions. En dépit des circonstances, je suis très fier de ce qui a été accompli.

Finances et ressources humaines

- Des finances assainies, un budget excédentaire, un endettement largement maîtrisé. Cela en consolidant nos services publics et en améliorant leur fonctionnement.
- Pas de charge de personnel supplémentaire. Les effectifs sont restés les mêmes, mais des rééquilibrages par service ont été effectués.

Services à la population

- Restructuration et consolidation des services existants (Jardin d'Enfants, garderie, cantine, accueil de loisirs)
- Bus à Kerloïs et au bourg de Pencran
- Station de Ty vélo à Kernevez



– **Machine à pain Le Signor à Kernevez.** La machine à pizza a fonctionné 2 mois avant que la société soit en fâcheuse posture. Nous espérons une reprise prochaine.

... Suite page 2.

Horaires de la mairie

lundi et mercredi :

de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

mardi et jeudi :

de 8h à 12h

vendredi :

de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30

le premier samedi du mois :

de 9h à 12h

le 5 septembre et le 6 octobre

LA MAIRIE COMMUNIQUE

Bilan du mandat - Etat civil - Urbanisme - Dates à retenir - Haies de jardin - Nouveau fourgon - Conseil municipal - Accueil nouveaux habitants

ÉCOLE

En attendant le tour de France - Le cross de la solidarité - Le permis Internet - La vie d'autrefois

VIE ASSOCIATIVE

US Pencran - Gym club - Fête du village

DIVERS

L'île aux cheveux - Deus'ta - ADMR

Le Maire, les conseillers municipaux et les agents de la municipalité vous souhaitent de belles vacances d'été 2025

Permanences des adjoints en mairie

Le Maire et les élus reçoivent sur rendez-vous
Contactez le 02 98 85 04 42

Contacts des services

Mairie : 02 98 85 04 42

Astreinte, en cas d'urgence en dehors des heures d'ouverture de la mairie : 07 56 18 10 61

Courriel : mairie@pencran.fr



Jardin d'Enfants : 02 29 05 73 63

Courriel : jardindenfants@pencran.fr

Centre de loisirs et garderie : 09 60 54 23 03

Courriel : alsh@pencran.fr

Espace jeunesse : 02 98 21 53 94

Courriel : quentinjezequelmpt@gmail.com

École Lucien Kerlann : 02 98 85 31 94

Courriel : ec.0290933G@ac-rennes.fr

Prochain Pencran Infos

Pour faire paraître une information ou une annonce dans le Pencran Infos, faites parvenir votre texte avant le **30 août** en mairie ou par courriel à pencran-infos@pencran.fr

LA MAIRIE COMMUNIQUE

Editorial (Bilan du mandat, suite)

- **Passage des MarSoins** plusieurs fois par an pour des dépis- tages de santé thématiques gratuits.
- **Création d'un sentier de randonnée PDIPR** (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée).



Voirie

- Réorganisation des opérations récurrentes afin de les rendre efficaces : le point à temps, le fauchage des abords des routes, le marquage au sol.
- **Kermaré** : réfection de la chaussée et mise en sens unique.
- **Kerhamon** : réfection de la chaussée
- **Voas Glaz - Kerhamon** : création d'une piste cyclable (en partenariat avec le département)
- **Sur la VC1 (voie communale 1)** : réfection de la chaussée à la sortie du bourg.
- Réfection partielle des rues de l'Elorn et des Roitelets,
- Réfection de l'impassée de Kérouillé,
- Opération de rénovation de la chaussée rues des **Noisetiers, Xavier Grall et Anatole Le Braz** (prévu fin 2025).

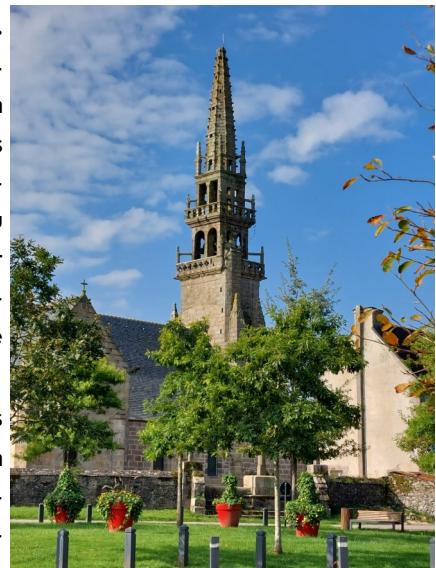
Lutte contre les incivilités routières

- **Pose d'un lampadaire** allumé toute la nuit au carrefour de la Croix Neuve.
- **Limitation à 50 km/h des carrefours** de la Croix Neuve et de Bot Caërel.
- Remplacement et prolongement de la **glissière de sécurité à Kérouillé**.
- Prolongement de l'**éclairage public de Kérouillé à Kermalguen**.
- Mise en place des **Stop aux ronds-points** de Kermaria et Rosquelen.
- Mise en place des **cédez-le-passage à la sortie des lotissements de Gorrequer et de Kérouillé** et pour la fin de l'année, rue des Cerisiers, rue de la Licorne et rue Glenmor. Cela n'empêche pas de faire attention !
- Création d'**arrêts de bus normalisés au bourg et à la rue des Noisetiers** pour protéger les usagers des transports scolaires notamment, et la **création d'un arrêt sécurisé à Kérouillé** (pour 2025).

Bâtiments et aménagements

Rénovation de l'église.

Elle aurait dû être définitivement terminée en 2025, mais les retards accumulés par les budgets de la culture au niveau national ont stoppé le chantier pendant plus d'un an. Ce sera donc pour 2026.



Inscription de l'enclos paroissial de Pencran

sur la liste des 22 encore en lice pour devenir **patrimoine de l'humanité de l'UNESCO**.

Mise aux normes, sécurisation, adaptation au XXI^e siècle et au numérique, modernisation des équipements.

L'effort a été considérable.

Nouvelles chaises et nouvelles tables à l'Arvest

Une étude sur la rénovation énergétique de l'Arvest

a été lancée.

L'accès PME de la salle Sterenn

Rénovation et modernisation des chauffages de l'Arc-en-Ciel

(accueil de loisirs, garderie, jardin d'enfants) et de la salle des sports.

Installation de panneaux acoustiques, d'un réfrigérateur et de la connexion Internet dans la maison Ty Jean-Louis.

Adaptation des compteurs électriques

à notre siècle et à notre comptabilité analytique (mise en place de compteurs individuels).

Adaptation de notre parc informatique, des logiciels et du serveur à l'ère moderne

, avec un nouveau site Internet (depuis le début de l'année : Pencran.bzh), une conformité cyber sécurité, une mutualisation des moyens téléphoniques (Internet, téléphonie fixe et mobile), une mise en commun de la gestion informatique mairie et école.

Dotation d'un logiciel, Portail famille

, qui permet un gain de temps et une efficacité accrue dans les services jeunesse.

Rénovation de toutes les armoires de commande de l'éclairage public.

Lancement d'un renouvellement des candélabres

pour les passer en leds

Lancement de l'aménagement des terrains de sports de Keranna

avec restructuration ou abattage des haies de sapins, installation de pares-ballons sur le terrain A et bientôt sur le terrain B (2025).

LA MAIRIE COMMUNIQUE

Editorial (Bilan du mandat, suite et fin)

- Réparation et modernisation des **éclairages des terrains** d'entraînement.
- **Installation de caméras** pour sécuriser le site des terrains de sports : nette diminution des dégradations.
- Un **agrandissement et un embellissement** du columbarium.



Enfance - jeunesse

- **"Habilage" de la cour de l'école** de façon à permettre des jeux lors des récréations.
- Remplacement des **structures de jeux datant de 2008** (juillet 2025). Le toboggan, encore en bon état, sera réinstallé près de l'Arc-en-Ciel, et sera utilisé conjointement par le Jardin d'Enfants et l'ALSH.
 - **Extension de la salle de motricité du Jardin d'enfants.**
 - **Agrandissement de la cour du Jardin d'enfants** et aménagement d'un rangement vélos et petits véhicules.
- **Restructuration des bâtiments de l'ALSH (abattage de cloisons)** afin de permettre une meilleure utilisation des espaces par les enfants et les personnels.
- **Modernisation des services enfance** avec utilisation, outre le portail famille de nouveaux logiciels et de tablettes permettant des pointages et une organisation plus rapides et plus efficaces.
- **Sécurisation renforcée de l'école et de l'Arc-en-Ciel** avec la mise en place d'un digicode.
- **Nouveau partenariat pour le RPE** (Relais petite enfance). En choisissant EPAL, nous avons nettement amélioré ce service à disposition des parents et des assistantes maternelles.

Culture et animation

- **Mise en place d'une boîte à livres**, place des Neuf Chênes.
- **Création de l'opération argent de poche** dès 2021.
- Chaque mois de novembre, **projection d'un film dans le cadre du Mois du Doc.**
- **Mise en place de l'accueil des nouveaux Pencranais** en

- 2023. Prochaine édition en septembre 2025.
- **Adhésion à l'épicerie solidaire** dès 2021.
- Organisation en partenariat avec la CAPLD **des ateliers numériques**
- **Organisation**, dans le cadre du plan Bien vieillir en Bretagne, d'**ateliers informatiques et d'ateliers nutrition**.
- Mise en place d'une **mutuelle communale** en partenariat avec AXA, Groupama et Mutualia.
- Renforcement de la communication de la municipalité avec **la page Facebook et l'application Panneau pocket**.

Urbanisme

Les lotissements qui, pour la plupart, ont démarré au mandat précédent, voire encore plus tôt, ont été soit repris par la commune, soit sont en passe de l'être.

- **Le domaine de Kérouillé**, débuté en 2015, avec 85 lots et 3 macro-lots (22 logements sociaux), soit **107 logements en tout**, a été repris par la municipalité en novembre 2024.
- **Les terroirs de Kermadec**, le plus ancien lotissement non terminé de Pencran, date de 2009. Il reste encore trois lots à bâtir dans la seconde et dernière tranche. En tout, ce sont 62 lots et 12 logements sociaux (**74 logements en tout**). Nous ne désespérons pas de récupérer les communs avant la fin de l'année 2025.
- **Les Hauts de Kermaria** (impasse Victor Segalen), **5 lots**. La rétrocession à la commune est en cours.
- **La rue du Clos des Serres** est partagée entre 2 lotissements. Le Clos des Serres 1 et 2. En tout, **19 lots**. Là encore la rétrocession devrait avoir lieu avant fin 2025.
- **Les lotissements Loguelliou 1, 2 et 3** sont les plus récents (2023). Loguelliou 1 est terminé et devrait être repris en 2025. Loguelliou 2 est en cours de commercialisation et de construction (19 constructions sur 27 lots). Loguelliou 3 est en cours de viabilisation. **Au total 84 logements**.
- **Le lotissement Kerviviane** à Keranna est une opération d'Armorique Habitat (en VEFA) pour 21 logements sociaux (maisons en mitoyenneté). La fin du chantier est prévue pour fin 2025.
- **En l'espace d'un an, reprise de communs concernant 232 logements** : cette reprise est un choix de la municipalité afin d'assurer l'égalité de tous les habitants devant leur entretien. De nombreuses communes préfèrent laisser les propriétaires créer un syndicat de copropriété pour s'en occuper. L'entretien de la voirie, mais surtout des bassins et des espaces verts est un vrai défi pour les agents municipaux qui se retrouvent avec une quantité de travail nettement accrue. Merci d'être tolérant. Des choix politiques vont devoir être faits pour s'adapter (intervention d'entreprises privées, augmentation du nombre d'agents, ou autre) par la prochaine équipe municipale.

LA MAIRIE COMMUNIQUE

ETAT CIVIL

Décès

- Patricia FAGOT 8 juin 2025
- Jean-Claude CUNIT-RAVET 2 juillet 2025

Naissances

- Agnès HINGANT 6 juin 2025
- Émie BOURHIS 11 juin 2025

URBANISME

Déclarations préalables

- | | |
|-----------------------------|------------------------------|
| • AMAND Olivia | Abri de jardin+ carport |
| • BROCH Bernard | Clôture |
| • HERMÈS Daphné | Abri de jardin |
| • KERVELLA Marielle | Clôture |
| • MOREL Chantal | Abri de jardin |
| • MUNCK Alain | Clôture |
| • ROUSSIN Eric | Garage |
| • TOULLEC Agnès | Changement de porte d'entrée |
| Permis de construire | |
| • M. et Mme BOULCH | Maison individuelle |
| • DERRIEN Cédric | Garage + abri de jardin |

Date à retenir :

- | | | | |
|------------------------------|----------------------|---------|---------------|
| • Accueil nouveaux arrivants | vendredi 5 septembre | 18h30 | salle Sterenn |
| • Forum des associations | samedi 6 septembre | 10h-12h | l'Arvest |

Rappel concernant les haies des jardins particuliers

Si les particuliers ont le droit de tailler leurs haies toute l'année, il est recommandé de ne pas le faire entre la mi-mars et la mi-août, afin de préserver la biodiversité qu'elles abritent. Mieux vaut ainsi privilégier l'automne pour tailler ses haies, en particulier les mois de novembre et de décembre.

Cependant la sécurité prime. C'est pourquoi les riverains doivent **obligatoirement élaguer** les arbres, arbustes ou haies **en bordure des voies publiques ou privées**, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les panneaux de signalisation (particulièrement en intersection de voiries).

Le locataire doit maintenir le jardin en bon état pendant toute la durée de la location.

Notons que dans les derniers lotissements de la commune, les plantations en bord de voie font partie de la parcelle, le grillage implanté 1m en retrait n'est pas la limite de propriété. Il incombe donc à l'occupant d'entretenir ces végétaux.

Un nouveau fourgon aux services techniques

Outil indispensable aux services techniques, le camion benne acquis (d'occasion) en juillet 2007 aura fait son temps.

Malgré son âge canonique, le moteur tourne encore. Certains accessoires montrent toutefois des signes de faiblesse et la benne, élément essentiel, ne fonctionne plus.

Il convenait donc de remplacer le véhicule.

Un nouveau fourgon IVECO, toujours d'occasion, a été acquis et réceptionné en ce début d'été.

Recensement des jeunes

Les jeunes nés en juillet et août 2009 doivent venir se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs 16 ans et dans les 3 mois. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants sont invités à se présenter en mairie munis de leur livret de famille afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

**PENCRAN
EN DIRECT SUR
VOTRE SMARTPHONE**
Avec l'appli


Gratuit et 100% anonyme
Téléchargez l'application sur
votre smartphone sans tarder

Horaires des déchèteries de Daoulas et de Plouédern

du lundi au samedi hors jours fériés
• du 1^{er} mars au 31 octobre
• de 9h à 12h et de 14h à 19h

Analyse de l'eau

Prélèvement du 18/06/2025.

Nitrates (NO₃) : 24 mg/l (limite de qualité : 50mg/l).

Conclusion sanitaire de l'ARS :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Résultats détaillés affichés et consultables en mairie.



LA MAIRIE COMMUNIQUE

Compte rendu du Conseil Municipal du lundi 7 juillet

16 conseillers présents, 1 excusé a donné pouvoir.

Présentation du rapport d'activité 2024 de la CAPLD

Le rapport est présenté par Frédéric KERLAN, vice-président de la CAPLD en charge des finances.

Il détaille les faits marquants de l'année 2024 et les principales actions par domaine de compétence. Il présente également les différents pôles tels que la Transition et l'aménagement durable, la gestion des déchets, la mobilité, l'habitat, le développement économique, le développement touristique, l'urbanisme, l'assistance aux communes, la maison Sport Santé, la maison France Services, la médiation numérique, le Clic et la cohésion sociale, Aqualorn et la Cimenterie, les finances, la commande publique, les systèmes d'informations, les ressources humaines, le garage mutualisé ainsi que l'eau et l'assainissement.

François Moreau informe le vice-président qu'au sujet de la GEPLU, la décision prise par le conseil communautaire pose un réel problème ; en effet, la municipalité avait signé, parfois de longue date, une convention avec les investisseurs.

Or, s'il est normal qu'un agent de la CAPLD valide le transfert de la GEPLU au service concerné, la demande consistant à fournir des documents complémentaires entraînant un surcoût pour le lotisseur, bloque la reprise des communs par la municipalité. Ces documents seront intégrés aux futures conventions mais cette demande précise est-elle vraiment indispensable quand il s'agit de conventions déjà signées ?

Ce grain de sable est en train d'enrayer tout le processus.

Gérard LE MEUR souhaiterait qu'on intègre le coffre-fort numérique dans le Pack 3.

Frédéric Kerlan prend note de ces remarques

Répartition des sièges au sein du Conseil communautaire de la CAPLD

Au regard des chiffres de l'INSEE du 1er janvier 2025 et de l'évolution des populations municipales, il est proposé que les communes de Plouédern et de Saint-Thonan disposent chacune d'un siège supplémentaire. Les autres communes conserveront leurs représentation actuelle. Le nombre de sièges de la communauté passerait donc de 48 à 50 sièges.

Pour information, Pencran dispose de 2 sièges.

Accueil des nouveaux habitants

Nouvel arrivant sur Pencran en 2024/2025 ?

La municipalité vous invite à un moment de convivialité au cours duquel vous seront présentés les équipements communaux, services, associations, entreprises de la commune.

Rendez-vous salle Sterenn vendredi 5 septembre à 18h30

Pour une bonne organisation, l'inscription est souhaitée par mail (mairie@pencran.fr) ou au 02 98 85 04 42

Acquisition de terrains

La commune de Pencran souhaite constituer une réserve foncière à Kérouillé, à l'intérieur de l'enveloppe urbaine et au contact de plusieurs zones humides, en vue d'une urbanisation ultérieure et du respect de la législation en vigueur ou à venir (loi ZAN ...).

Dans le cadre de ce projet, le Maire propose au Conseil de faire l'acquisition de parcelles appartenant à l'Association immobilière St Joseph de Landerneau, cadastrées A3168, A3235, A3314 et A3317, soit une surface totale de 10353m² dont 8082 m² de zone constructible.

Les parties se sont accordées sur un prix d'acquisition de 100.000 euros.

Création de poste

Une commune ne pouvant avoir officiellement qu'une Secrétaire générale, il est proposé au Conseil de créer un emploi de secrétaire général adjoint à temps complet à compter du 1er novembre 2025 dans l'attente du départ à la retraite officielle de la Secrétaire générale de mairie.

Recensement de la population

Le Maire informe l'assemblée du recensement de la population qui se déroulera sur la commune du 15 janvier au 14 février 2026. Cela nécessite de désigner un coordonnateur communal et un suppléant. Marie HABASQUE est désigné coordonnateur d'enquête, Gwenaëlle LE VERN, suppléante.

Réhabilitation de la salle Arvest.

Le maire souhaite relancer le projet de réhabilitation de la salle Arvest à l'arrêt depuis pratiquement une année.

Une nouvelle rencontre avec le FIA (Finistère Ingénierie Assistance) est prévue mercredi 9 juillet afin d'affiner le projet en incluant une étude de faisabilité pour une cantine séparée, une cour de récréation autonome pour les enfants de l'école et du Jardin d'enfants.

Le projet pourrait prévoir également deux cuisines autonomes, une pour la cantine et l'autre pour la location aux particuliers.

Le compte-rendu complet est disponible en mairie

PENCAN INFOS n° 239 - juillet-août 2025

pencran-infos@pencran.fr

Directeur de publication : Stéphane Hervoir

Secrétariat de rédaction : Annick Jaffrèse et Jean-Pierre Le Bourdon

Photos et illustrations : Mairie de Pencran et contributeurs

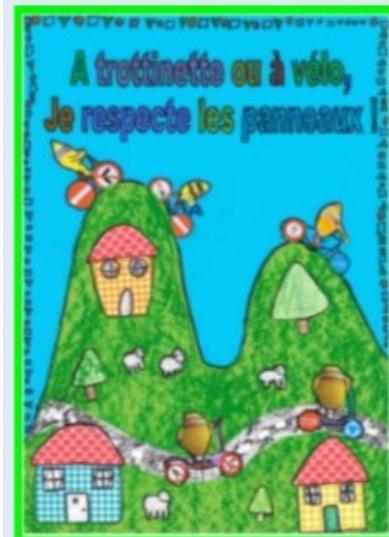
Conception et mise en page : Commission Pencran infos

Impression : Mairie de Pencran

Tirage : 910 exemplaires

ÉCOLE

Concours de dessins Elliot le pilote « En attendant le Tour de France »



Pour sa 7e édition, 20 établissements scolaires et centres de loisirs (600 enfants) ont participé au concours d'affiches Sécurité Routière « Elliot le pilote, en attendant le Tour de France », destiné aux enfants de 7 à 11 ans répartis en 2 catégories (cycle 2 pour CP-CE1-CE2 et cycle 3 pour CM1-CM2). 50 affiches ont été réalisées et associées à 50 slogans.

Un jury, composé de représentants de l'Éducation nationale, de la Direction de l'enseignement catholique, du Service Départemental à la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports et de la Sécurité routière, a désigné les 3 premiers lauréats de chaque catégorie en s'appuyant sur la qualité des affiches et des slogans.

La classe des CM de Mme Estelle Beuzit a remporté le 3e prix du cycle 3.

Bravo aux enfants et à leur professeure !

Le 24 juin, Mme Camille Dagorne, sous-préfète, directrice de cabinet du préfet du Finistère, a procédé à la remise des prix à la Préfecture, lors d'une belle cérémonie.

L'unité sécurité routière s'est rendue à Brest le 26 juin pour remettre en mains propres les prix et les cadeaux aux enfants des deux classes qui n'ont pas pu faire le déplacement.

Le cross de la Solidarité



Jeudi matin 15 mai, nous sommes allés à Landerneau, au Parc Urbain afin de participer à un cross solidaire organisé par le Secours Populaire. Nous pouvions apporter des denrées alimentaires ou des livres, collecter des bouchons.

En arrivant, nous avons défilé avec les autres écoles en portant la bannière de l'école et le logo que nous avions dessiné.

Nous nous sommes échauffés puis les courses ont commencé :

- d'abord les enfants qui faisaient 5 et 6 tours
- puis les 3 et 4 tours
- enfin ceux qui ne couraient qu'un à deux tours de 600m.

A la fin, nous avons eu un goûter et un diplôme de participation. Puis nous avons repris le car pour rentrer.

Le permis Internet

Mardi 13 mai, deux agents de la gendarmerie de Landerneau sont venus à l'école Lucien Kerlann pour informer des dangers d'internet aux élèves des classes de CMA et CMB.

Différents thèmes ont été abordés : le cyberharcèlement, l'escroquerie, les piratages, les

réseaux sociaux (pour les plus de 13 ans), des risques liés aux jeux vidéos en ligne (fausse identité et danger des rendez-vous), le temps sur les écrans, les risques des challenges, les pseudos et les mots de passe, les dangers de poster des photos, la difficulté d'enlever des documents postés ...



A la fin de la séance, un petit livret a été distribué à chacun afin de préparer l'examen du permis internet.

En classe, avec les maîtresses, les élèves ont regardé des vidéos, des affiches et ont testé des questionnaires.

Vendredi 23 mai, trois gendarmes sont venus dans les classes pour faire passer le permis internet.

Les élèves ont été très sérieux et attentifs.

Les 47 élèves de CM ont réussi l'épreuve et ont obtenu le permis internet. Bravo à tous !

ÉCOLE

La vie d'autrefois

Le musée vient à l'école : La vie au 19^e siècle

Jeudi 19 juin, Violaine Auffret, du musée du Pays de Plougastel, actuellement fermé pour rénovation, est venue à l'école présenter aux GS et aux CP la vie quotidienne au 19^e siècle. Une projection-vidéo à 360° a permis aux élèves de découvrir une maison typique de Plougastel de



l'époque. Puis ils ont expérimenté la transformation de la crème fraîche en beurre, grâce à une baratte apportée par Violaine ou des petits pots fermés. Il a fallu beaucoup de patience, de force et de courage pour réaliser ce beurre par une forte chaleur ! Leurs efforts ont ensuite été récompensés par la dégustation d'une tartine de pain avec le beurre réalisé et du coulis de fraise gentiment apporté par Violaine.

Merci à l'APE pour le financement de cette animation enrichissante.

VIE ASSOCIATIVE

US Pencran

Le nouveau bureau pour la saison 2025-2026 est en place

Mardi 24 juin, les membres du comité de l'US Pencran se sont réunis afin d'élire le nouveau bureau en vue de la saison de football 2025-2026.

Au total, 11 personnes ont participé à cette réunion déterminante pour l'organisation du club amateur.

Ce nouveau bureau aura pour mission de préparer au mieux la saison à venir, tant sur le plan sportif qu'organisationl, en continuant de faire vivre les valeurs et les ambitions de l'US Pencran.

Le bureau se compose désormais de :

Président : Jean-Luc Cornily

Président adjoint : Julien Berthou

Secrétaire : Alban Bernas

Secrétaire adjoint : Damien Richard

Trésorier : Thomas Le Bars



de gauche à droite :

Noah Le Gall, Damien Richard, Eric Cunit-Ravet, Jean-Luc Cornily, Julien Berthou, Tony Mahé, Killian Cornily, Delphine Le Bian, Alban Bernas, Gilbert Bian, Thomas Le Bars.

Responsable équipement : Julien Berthou

Responsable sponsoring : Tony Mahé

Responsable jeunes : Gilbert Bian

Responsable animation : Delphine Le Bian

Responsable communication : Noah Le Gall

Une nouvelle pratique à l'US Pencran : Foot en marchant

Le Foot en marchant ou « Walking Football » est une variante du football qui se pratique à effectif réduit (5 contre 5 ou 6 contre 6 selon la taille du terrain et le type de public).

Créé en 2011 en Angleterre, c'est une version lente du football avec des règles aménagées permettant une pratique loisir totalement sécurisée et accessible à tous et toutes (intergénérationnelle, mixité hommes-femmes et/ou sociale, inclusion).

Sport sans contact et à rythme modéré, cette pratique s'inscrit dans la démarche du Sport Santé.

C'est un nouveau sport ouvert à tous, quel que soit l'âge ou le niveau !

Ambiance garantie !

Contact : Anthony LE CAM (06 74 46 36 68)



VIE ASSOCIATIVE

Fête du village

La fête du village s'est déroulée samedi 21 juin sur la place de l'église à partir de 16h.

Pour ce nouveau format, Le Deus'ta a proposé aux Pencranais de débuter l'après-midi par une scène ouverte sur laquelle se sont succédés divers musiciens.

A 18h, le groupe *JB Hot Blues Live Trio* a joué des morceaux blues rock.

A 21h, c'est *Last Minute*, un duo composé de Jean-Christophe (chanteur-guitariste) et Arnaud à la batterie, qui a fait monter la température.

Au barbecue, aux frites et aux crêpes, l'équipe de l'APAF s'est chargée de rassasier quelques 250 spectateurs présents pour l'occasion.

Peu après 23h, le traditionnel feu de la Saint-Jean a été allumé au parking de Keranna où les bénévoles de l'APAF avaient œuvré dans la journée pour former le bûcher sur lequel *ToutEnCarton*, l'ancienne tête de proue du char de Pencran (Carnaval 2022), faisait ses adieux ! L'APAF et le Deus'ta remercient les services techniques pour leur assistance ainsi que les entreprises pencranaises qui ont fourni le bois pour le bûcher et leur soutien logistique.



Gym Club

Saison 2025 – 2026 Envie de vous vider l'esprit en faisant du sport ?

Rejoignez-nous dans une ambiance conviviale !

Horaires :	lundi de 18h30 à 19h30 :	Gym tonique	- salle des Sports
	mercredi de 9h30 à 10h30 :	Gym loisir	- salle Heol
	mercredi de 19h à 20h :	Gym tonique	- salle des Sports



Gym Club - Pencran

Le certificat médical ou l'attestation d'absence de contre-indication à la pratique sportive n'est désormais plus obligatoire.

Reprise des cours : lundi 8 septembre à la salle des Sports de Pencran.

Cotisation ouvrant droit aux 3 cours hebdomadaires : 85€

Licencié(e) Fédération Sports pour Tous dans un autre club : 50€

Le Gym Club sera présent au Forum des associations, samedi 6 septembre de 10H à 12H à l' Arvest, pour prendre les inscriptions et répondre à toutes vos questions. La prise des inscriptions se fait aussi lors des cours. Possibilité de 2 séances d'essai.

Assemblée Générale : lundi 22 septembre à 19H30 à la salle Argoat (salle de réunion dans la salle des Sports).

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter la présidente : Chantal Morel : 06.31.06.23.66 gymclub.pencran@gmail.com

DIVERS

L'île aux cheveux

Fanny vous annonce que le salon sera fermé du mardi 29 juillet au samedi 16 août inclus. La réouverture se fera le mardi 19 août à 9h. Merci pour votre compréhension. Gwenaelle et Fanny vous souhaitent un bel été à tous.

Deus'ta

Le bar du Deus'ta reste ouvert pendant les mois de juillet et d'août aux horaires suivants :



- | | |
|--------------------------|------------|
| • lundi, mardi, mercredi | 7h30 - 21h |
| • jeudi, vendredi | 7h30 - 1h |
| • samedi | 9h - 1h |
| • dimanche | 10h - 21h |

Le restaurant sera fermé du 4 au 26 août. Durant cette période, le bar n'ouvrira qu'à 10h.

ADMR

L'association locale de l'ADMR à Pencran est à votre service pour :

- Service et soins aux Seniors,
- Enfance et Parentalité,
- Accompagnement du handicap,
- Entretien de la maison



Contact : 02 98 24 10 88 ou accueilrade@admr.org